DÉCISIONS

DÉCISION (PESC) 2020/718 DU CONSEIL

du 28 mai 2020

portant nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 42, paragraphe 4, et son article 43, paragraphe 2,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472 ([1]) créant et lançant une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) sous le commandement du contre-amiral Fabio AGOSTINI, nommé commandant de l'opération de l'Union européenne.

(2) Le 30 avril 2020, le commandant de l'opération de l'Union européenne a recommandé que le contre-amiral Ettore SOCCI soit nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération EUNAVFOR MED IRINI pour la première moitié du mandat restant à courir de l'opération EUNAVFOR MED IRINI et que le contre-amiral Theodoros MIKROPOULOS soit nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération EUNAVFOR MED IRINI pour la deuxième moitié du mandat restant à courir.

(3) Le 4 mai 2020, le Comité militaire de l'Union européenne a appuyé cette recommandation.

(4) Le 6 mai 2020, le Comité politique et de sécurité a marqué son accord sur cette recommandation.

(5) Pour des raisons opérationnelles, il est nécessaire que le commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération EUNAVFOR MED IRINI soit nommé à compter du 6 mai 2020.

(6) Le contre-amiral Ettore SOCCI devrait donc être nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération EUNAVFOR MED IRINI pour la période allant du 6 mai 2020 au 18 octobre 2020 et le contre-amiral Theodoros MIKROPOULOS pour la période allant du 19 octobre 2020 au 31 mars 2021.

(7) Conformément à l'article 5 du protocole n° 22 sur la position du Danemark, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Danemark ne participe pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions et actions de l'Union qui ont des implications en matière de défense. Par conséquent, le Danemark ne participe pas à l'adoption de la présente décision,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le contre-amiral Ettore SOCCI est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) pour la période allant du 6 mai 2020 au 18 octobre 2020. Le contre-amiral Theodoros MIKROPOULOS est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération EUNAVFOR MED IRINI pour la période allant du 19 octobre 2020 au 31 mars 2021.

([1]) Décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (JO L 101 du 1.4.2020, p. 4).

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 6 mai 2020.

Fait à Bruxelles, le 28 mai 2020.

Par le Conseil
Le president
G. GRLIĆ RADMAN